PROCÈS VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 23 JUIN 2022



INTRODUCTION | P2 RAPPORT MORAL 2021 | P3 RAPPORT FINANCIER 2021 | P16 RÉSULTAT DES VOTES | P22





INTRODUCTION

PHILIPPE TOUSSAINT, PRÉSIDENT DES VMF

Chers adhérents, chers amis.

Je suis très heureux de vous accueillir aujourd'hui à la Maison de l'Océan, en ce lieu magnifique, à l'occasion de l'Assemblée générale annuelle des VMF. Après 2 années pendant lesquelles les conditions sanitaires nous ont obligés à organiser nos Assemblées générales en visioconférence, nous retrouvons tous une vie normale et c'est un grand plaisir de vous retrouver. Ce fut une période difficile pour tous et je tiens à vous remercier vivement pour votre soutien pendant cette période. Je remercie spécialement tous nos délégués, qui, partout en France, font un travail précieux, avec efficacité. Ils ont fait preuve de beaucoup de créativité pendant les années Covid, ce qui a permis à leurs délégations de continuer à proposer des découvertes patrimoniales mais d'une autre façon.

IN MEMORIAM 2021/2022

Les VMF ont consacré un instant de recueillement en souvenir de leurs amis disparus au cours de cette année.

- Emmanuel de Vogüé, le 27 août 2021, ancien délégué de la délégation du Rhône.
- François d'Izarny-Gargas, le 11 novembre 2021, délégué des VMF des Alpes-de-Haute-Provence et des Hautes-Alpes de 2013 à 2017.
- Denis Frapier, le 09 décembre 2021, délégué adjoint des VMF de l'Essonne.
- Isabelle Guillemard, le 24 janvier 2022, épouse de Jérome Guillemard, délégué du Nord.
- Arnaud et Béatrice Rochette de Lempdes, le 10 avril 2022. Béatrice était déléguée des VMF du Puy-De-Dôme, de 2012 à 2019 et chevalier de la Légion d'honneur.
- Jean de Giraud d'Agay, le 19 avril 2022, délégué VMF du Var de 2004 à 2014.
- Une pensée particulière pour **Didier Bottin**, lauréat du prix des délégués 2021, victime d'une agression à l'arme blanche le 14 mai chez lui et mort le 18 juin.

RAPPORT MORAL

I. PRÉSENTATION DES ACTIVITÉS MENÉES AUX VMF EN 2021

ACTIVITÉS LOCALES

1 - INFLUENCE ET DÉFENSE DU PATRIMOINE BÂTI ET PAYSAGER

PHILIPPE TOUSSAINT, PRÉSIDENT

Les VMF siègent, via leurs délégués, dans l'ensemble des Commissions départementales de la Nature, des Paysages et des Sites et dans les Commissions Régionales du Patrimoine et de l'Architecture. L'occasion pour les VMF de défendre l'intérêt du patrimoine sur l'ensemble du territoire. Les délégations se sont également mobilisées en dehors des commissions précitées dans diverses actions de défense du paysage local (éolien, aménagement urbain, protection du patrimoine en péril...). Les VMF ont par ailleurs déployé un effort d'assistance auprès des adhérents, qui conjugue 2 actions spécifiques :

- <u>Le conseil aux adhérents</u> assuré par un collaborateur recruté dans le cadre d'un mécénat de compétences, a permis de répondre aux préoccupations manifestées sur le terrain quand elles recouvrent une composante juridique fiscale ou plus généralement réglementaire. Cette fonction de conseil reçoit et instruit les demandes de premier niveau, et transmet le cas échéant aux avocats partenaires de l'association les dossiers nécessitant une analyse approfondie ou une expertise engageant la responsabilité d'un professionnel. Le collaborateur référent au siège est Benoît Jarriand.
- Un <u>conseil spécifique lié aux travaux</u>, à <u>leur financement et à la protection des bâtiments</u> a été conduit par Constance Demartial qui est en charge des prix de sauvegarde et de la Fondation VMF. Trois formations spécifiques ont été données sur le sujet tout au long de l'année.

En 2021 ce sont donc près de 120 personnes qui ont sollicité les VMF, dont près de la moitié pour des **préoccupations de nature fiscale**. Il s'agit le plus souvent d'identifier les possibilités de déductibilité d'un certain nombre de charges.

Concernant **les projets éoliens**, une augmentation significative des appels a été observée (environ 25% des demandes reçues). Elle accompagne la multiplication des projets d'implantation dans nos régions et la taille croissante des nouveaux équipements. La hauteur prévue pour les derniers projets atteint désormais près de 240m quand les premiers projets étaient limités à 80m. L'installation d'unités de méthanisation industrielle dans nos campagnes inquiète également nos adhérents pour leurs conséquences environnementales néfastes, et entraine désormais des demandes de conseil sur ce thème.

Les autres consultations (environ 20% des demandes) se répartissent principalement entre les troubles de voisinage, les questions relatives aux travaux avec notamment les recours en cas de non-conformité, et les dispositions réglementaires relatives aux conséquences de la crise sanitaire.

Il est rappelé que les VMF mettent également à disposition de leurs adhérents des avocats spécialisés dans l'emploi de personnes, type gardiens, jardiniers, grâce à un partenariat avec le Syndicat des Particuliers Employeurs.

2 - LA VIE DU RÉSEAU DES DÉLÉGATIONS DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES

GAËTANE DURAND-LÉPINE, SECRÉTAIRE GÉNÉRALE ÉRIC DUPRÉ LA TOUR. 2ÈME VICE-PRÉSIDENT

En 2021, le Réseau a continué à se renouveler, ainsi 19 nouveaux délégués ont pris leurs fonctions et 14 nouveaux adjoints départementaux sont venus renforcer les équipes.

De nouvelles personnes aux profils très riches et diversifiés : nous accueillons ainsi des conservateurs du patrimoine, juristes, responsable de ressources humaines, enseignants, maires, élus municipaux, chefs d'entreprise, ingénieurs, gestionnaires immobilier, spécialistes des financements, responsables commerciaux, spécialistes de la communication et des relations publiques, archivistes-bibliothécaires, exploitants viticoles,... encore en activité ou jeunes retraités, les plus jeunes recrues ayant entre 55 et 57 ans. **Cette diversité d'âges, de profils et de savoir-faire** devrait générer une belle alchimie créative et permettre aux VMF de s'appuyer sur un large éventail de compétences.

Un nouveau délégué régional:

• Baudoin Capelle, délégué régional de la Bretagne

Deux nouveaux délégués régionaux adjoints :

- François Hélie de La Harie, délégué régional adjoint des Pays-de-La-Loire
- Anne Lambert, déléguée régionale adjointe de Provence-Alpes-Côte-d'Azur

18 nouveaux délégués départementaux :

- Laurence Vivant, déléguée de l'Aisne (02)
- Marie Rochette des Lempdes, déléguée du Cantal (15)
- Philippe Mollier, délégué de la Côte-d'Or (21)
- Fabrice Saulais, délégué de Côtes-d'Armor (22)
- Cosme de Moucheron, délégué du Finistère (29)
- Aline de Villedon, déléguée de l'Indre-et-Loire (37)
- Eric Le Moine, délégué du Lot-et-Garonne (47)
- Philippe Detrez, délégué, de la Manche (50)
- Jérôme Guillemard, délégué du Nord (59)
- Jean-Paul Vidailhet, délégué des Pyrénées-Atlantiques (64)
- Denis Labbé, délégué des Pyrénées-Orientales (66)
- Florian de La Comble, délégué de la Saône-et-Loire (71)
- Sylvie Rougnon, déléguée de la Savoie (73)
- Didier Sepulchre de Condé, délégué de la Haute-Savoie (74)
- Bernard Blanchet Magon de La Lande, délégué des Deux-Sèvres (79)
- Michel Masfayon, délégué du Tarn (81)
- Michel Sesquès, délégué du Var (83)
- Dominique de La Fouchardière, délégué de la Haute-Vienne (87)

12 délégués départementaux adjoints :

- Didier Aubry, délégué des Alpes-de-Haute-Provence (04) et Hautes-Alpes (05)
- Hugues de La Touche, délégué adjoint des Alpes-Maritimes (06)
- Marc Eicholz, délégué adjoint de la Côte-D'Or (21)

- Kathleen de Rodellec, déléguée adjointe du Finistère (29)
- Sylvie Ometz, déléguée adjointe de la Gironde (33)
- Isabelle Varenard de Billy, déléguée adjointe de l'Indre (36)
- Laurence de Malliard, délégué adjointe de la Haute-Saône (70)
- Hugues Bernard de Lavernette, délégué adjoint de Saône-et-Loire (71)
- Martine Prolongeau, délégué adjointe de la Savoie (73)
- Thierry de Mauléon de Bruyères, délégué adjoint du Tarn (81)
- Florence de Couessin Lalouette, déléguée adjointe de l'Yonne (89)
- Mathieu Caron, délégué adjoint des Hauts-de-Seine (92)







En dépit de la situation sanitaire toujours délicate, 322 activités culturelles ont été organisées, soit une moyenne de 3,38 activités par délégation. 58% des délégations ont proposé 3 activités ou plus, tandis que 14% n'ont organisé aucune activité.

Les délégations les plus actives sont ainsi le Loir-et-Cher (9 activités), Paris (11 activités) et l'Indre (12 activités)!

Ces activités ont été aussi variées que nombreuses :

- Visites d'expositions temporaires ou permanentes sur le thème de la peinture, de la céramique, sur le mobilier.
- Randonnées pédestres intergénérationnelles, rallyes auto,
- Découvertes de métiers et visites à des artisans d'art ou compagnons du devoir (ferronnier d'art, ébéniste, compagnons charpentier, restaurateur, orfèvre, artisan lauzier...), des conservateurs de manuscrits anciens.
- Parcours musical ou poétique,
- Visites de lieux non ouverts au public et de lieux insolites,
- Après-midi rencontre autour de la défense du patrimoine,
- Rencontres avec les services patrimoniaux, UDAP, département et Fondation du Patrimoine sur le thème les aides et subventions, projets urbanistiques et protection du patrimoine ancien (dans le centre de Caen).
- Remises de prix,
- Visites de jardins, de villages classés
- Trocs aux plantes et vides greniers,
- Conférences: les repas pendant la Renaissance, sur des personnages historiques célèbres ou moins connus ou locaux: Napoléon, Jean Dubois architecte et décorateur à Dijon au siècle de Louis XIV, Catherine de Watteville, espionne de Louis XIV, les églises de la Costa Verde en Corse, sur un style local d'architecture ou de construction, la mode et les costumes régionaux, l'histoire du travail du cuir aux XVIII et XIXème siècle.

- Rencontres avec des gestionnaires de sites historiques,
- Visites à des délégations voisines et découvertes d'autres délégations,
- Chasses au trésor et jeux de piste sur des sujets historiques pour rassembler toutes les générations.

Le tout accompagné généralement, et comme il se doit, d'un bon repas ou d'un joyeux piquenique (tout en respectant les règles sanitaires bien entendu)!

Certaines délégations ont aussi organisé des voyages en France. Par exemple :

- La délégation du Maine-et-Loire s'est rendue dans le Béarn du 20 au 24/09
- La délégation du Nord s'est rendue dans la Mayenne du 20 au 22/09
- Les délégations de la Creuse et de la Corrèze se sont rendues dans l'Aude du 24 au 27/09
- La délégation du Loir-et-Cher s'est rendue en Gironde du 27/09 au 1/10
- La délégation du Finistère s'est rendue en Alsace du 3 au 07/10
- La délégation de Côte-d'Or s'est rendue dans les Bouches-du-Rhône du 12 au 15/10.

Cette année a donc montré que, malgré la situation difficile et éprouvante, l'imagination et l'engagement des bénévoles VMF ont permis de rassembler les troupes, de ne pas sombrer dans la morosité ambiante et de continuer à vivre malgré tout!

Les VMF les en félicitent et les en remercient chaleureusement!

3 - REMISE DU LABEL PATRIMOINE HISTORIQUE

ÉRIC DUPRÉ LA TOUR. 2ÈME VICE-PRÉSIDENT

Créé en 1967, le Label «VMF Patrimoine historique» est décerné à des édifices non protégés au titre des Monuments historiques, mais dignes d'intérêt pour l'histoire de l'art. Il vise à attirer l'attention du grand public sur ces lieux de qualité et celle des administrations intéressées en vue de l'obtention d'une protection nationale. Ce label participe à l'image de l'association VMF et en est l'un des symboles.

En 2021, 10 monuments se sont vu décerner le Label VMF - Patrimoine historique et sont venus enrichir les quelques 530 édifices labellisés depuis sa création.







- Le château de Rosières (07)
- Le manoir de Kervégan (22)
- Le château de Crépol (26)
- Le château de la Poterie (44)
- La villa de la Duchesse Anne (44)

- Le château de la Boissonière (49)
- Le manoir de la Renolière (49)
- L'hôtel Pontas du Méril (50)
- Le château de Cleuville (76)
- La Faisanderie d'Arcueil (94)

Les VMF remercient chaleureusement les membres du jury du Label VMF – Patrimoine historique pour leur temps donné et leur expertise :

- Présidente : Madame Marie-Anne Sire (Inspectrice générale des patrimoines)
- Monsieur Bernard Fonquernie (Inspecteur général des Monuments historiques honoraire)
- Monsieur Antoine Leriche (Architecte du patrimoine)
- Monsieur William Pesson (Architecte, historien et critique d'architecture)
- Madame Marie-Suzanne de Ponthaud (Architecte en chef des Monuments historiques)
- Monsieur Christian Prévost-Marcilhacy (Inspecteur général des Monuments historiques honoraire)
- Monsieur Philippe Romain (Historien d'art)
- Monsieur Philippe Toussaint (Président de l'Association VMF)
- Monsieur Robert Werner (Correspondant de l'Institut)

ACTIVITÉS NATIONALES

1 - COMMUNICATION D'INFLUENCE BERTRAND DE FEYDEAU. 1ER VICE-PRÉSIDENT

Au cours de l'année 2021 encore frappée par les contraintes du confinement et de la crise pandémique, les actions de lobbying ne se sont pas arrêtées et les visioconférences ont remplacé les rendez-vous physiques. Les VMF se sont ainsi associées aux différentes consultations ou réflexions liées à la réouverture des monuments, aux mesures transversales de soutien en faveur du secteur de la culture, ainsi qu'à l'instauration du pass sanitaire. Des réunions avec le Ministère de la Culture et les associations ont eu lieu régulièrement sur ce thème.



En voici quelques exemples:

- Les 8 et 19 janvier 2021, réunion sur le sujet de la reprise et réouverture pour les ERP culturels
- Le 8 février 2021, échanges sur la situation des musées, monuments et centres d'art
- Le 4 juillet 2021, réunion sur le sujet des crédits 2021/2022 accordés par les DRACs aux propriétaires

En octobre dernier, le Salon du Patrimoine a permis aux 7 associations nationales du patrimoine reconnues d'utilité publique (le G7) d'organiser une conférence débat sur le thème « entre COVID et élections : où en est le patrimoine ? ». Les contacts pris à cette occasion ont conduit à la rédaction collective d'un « Manifeste pour le patrimoine », largement diffusé pendant la campagne de l'élection présidentielle 2022, et qui devra servir de guide pour nos actions de lobbying dans le nouveau quinquennat. Son contenu est disponible sur le site internet des VMF.

2 - LES ÉDITIONS VMF

GUILLAUME HENRY, RÉDACTEUR EN CHEF & DIRECTEUR DE PUBLICATION

Les Éditions VMF n'ont pas manqué d'idées tout au long de l'année 2021. Dans l**e magazine VMF** pour commencer :

La **nouvelle formule du magazine** a reçu un accueil très favorable. Son positionnement haut de gamme a permis d'améliorer les ventes en kiosques et d'augmenter le nombre d'abonnés. Elle a aussi favorisé une hausse du chiffre d'affaire publicitaire.

Depuis le **numéro anniversaire N°300** (novembre, consacré à Strasbourg), de nouvelles rubriques ont vu le jour dans le magazine :

- « Art de vivre », en lien avec le dossier, s'attache à mettre en valeur plusieurs objets, savoirfaire locaux, artisans et marques du département.
- « L'interview », hors dossier, présentent une personnalité publique ou intellectuelle de renom : Jean-Joseph Julaud, écrivain et romancier français, est intervenu sur le thème de la transmission ; Stéphane Bern, à la tête de la Mission Patrimoine, nous a confié ses visions sur le patrimoine et les batailles auxquelles il fait face quotidiennement ; Catherine Meurisse, illustratrice, dessinatrice de presse et auteur de bandes dessinées, nous a livré son grand intérêt pour le patrimoine et les bâtiments anciens ; Jean-Robert Pitte, président de la Société de géographie, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences morales et politiques, plaide pour une approche des territoires humaniste et respectueuse de leurs habitants.
- Enfin, un article consacre une ou plusieurs restaurations réalisées ces dix dernières années au cœur du département.

Voici la liste des magazines parus en 2021: N°295 sur le Gers, N°296 Jardins (6e édition), N°297 Bouches-du-Rhône, N°298 Vendée, N°299 Eure-et-Loir et N°300 Strasbourg.



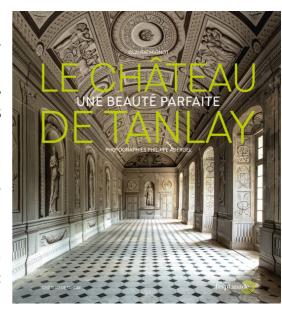
La très belle soirée anniversaire du magazine 300, dans les magnifiques locaux de la Garde Républicaine, a été organisée pour réunir et rencontrer de potentiels futurs annonceurs invités par les VMF et la régie publicitaire du magazine Kétil Média.

Une enquête a aussi été réalisée fin 2021 via OpinionWay, entreprise de sondages politiques et d'études marketing française, afin de mieux connaître notre lectorat. Outre de conforter la ligne éditoriale, cette étude a permis de renforcer le travail de la régie publicitaire Kétil Média, et donc de développer le chiffre d'affaire de publicité.

Du côté des beaux livres :

Les VMF proposent désormais un service d'édition surmesure aux propriétaires de belles demeures, ouvertes au public ou non, souhaitant un livre à leur image. L'offre phare est un beau livre type *Le Château de Tanlay, une beauté parfaite*, publié en décembre 2021, pour un prix public supérieur à 30€ TTC. Mais les Editions VMF proposent aussi des ouvrages de tailles et paginations différentes pour des prix publics inférieurs à 30, 20 et 10 €.

Ces ouvrages, réalisés sur mesure avec tout le sérieux et la qualité de l'éditeur d'art que sont les Editions VMF, offrent de nombreux atouts :



- disposer d'un objet unique, à présenter à ses visiteurs, clients, collaborateurs, partenaires, prospects, etc.
- renforcer son offre commerciale lors de visites, colloques, etc.
- développer sa communication lors de séminaires, évènements, congrès, etc.
- disposer d'un support de présentation orignal et unique.

L'objectif est de réaliser progressivement 2/3 ouvrages chaque année.

Du côté digital:

Plus de 200 articles ont été publiés cette année sur PAJ. Les articles « découvertes » notamment dédiés au patrimoine équestre semblent être les rubriques préférées de nos lecteurs. Un nouveau podcast, « Le patrimoine, demain », créé par PAJ, explore le devenir du patrimoine. En dialoguant avec des propriétaires, des historiens, des artisans, des hommes politiques ou des citoyens qui pensent le patrimoine à l'aune de demain, ce podcast propose un espace de réflexion et autant de pistes d'action pour se réinventer et affronter les défis de ce siècle.

3 - MÉDIAS ET DIGITAL

CAROLINE DE SAGAZAN, DIRECTRICE COMMUNICATION & DÉVELOPPEMENT

Depuis les débuts de la pandémie, les VMF ont lancé une offre de **conférences en ligne** sur le patrimoine, avec l'aide d'intervenants divers et d'experts passionnants (historiens, artisans, acteurs du patrimoine). Pour chaque conférence, 200 à 400 participants se connectent. Parmi les membres du Conseil d'administration des VMF, sont spécialement remerciés Michel Audouy et Xavier Lelevé très investis et qui animent avec beaucoup de talent des conférences passionnantes.



De leurs côtés, les réseaux sociaux des VMF prennent de l'ampleur. Le nombre d'abonnés augmente quotidiennement. En seulement un an, Instagram compte plus de 5 000 nouveaux abonnés, Facebook et LinkedIn plus de 2 000 et Twitter plus de 1 000. Globalement, les réseaux sociaux VMF sont suivis par plus de 37 000 abonnés. Un véritable rassemblement de passionnés de vieilles pierres, d'histoire et de culture. Les ambassadeurs digitaux, groupe de jeunes grands amateurs de patrimoine, jouent un rôle important pour les VMF dans cette croissance digitale. Ils sont d'un grand soutien pour l'association et nous aident à être connu d'un public jeune. Citons par exemple : Clément et Valentin de Patrimoine Français (25 000 abonnés), Guillaume Clémençon de History and Heritage (14 000 abonnés) et Elodie Filleul de Ô mon château (32 000 abonnés). Un nouveau partenaire, l'association Héritages, qui promeut « la culture pour les jeunes et par les jeunes », est également un levier important dans cette quête de valorisation des VMF auprès des jeunes générations, dans le but de les sensibiliser au patrimoine.

4 - LE SOUTIEN FINANCIER APPORTÉ AUX PROPRIÉTAIRES PAR LES VMF BERTRAND DE FEYDEAU. 1ER VICE-PRÉSIDENT

Les VMF soutiennent activement la valorisation du patrimoine en remettant des aides financières à des propriétaires d'édifices de tous types. Il peut s'agir de prix de sauvegarde nationaux, via le concours annuel des prix de sauvegarde, et de prix régionaux ou départementaux, qui récompensent des restaurations en cours ou tout juste achevées. Des aides directes ou des souscriptions sont également mises en place par la Fondation VMF pour des édifices en péril.

Les prix nationaux, régionaux et départementaux :

Depuis plus de quarante ans, et grâce à la générosité et au soutien de mécènes, l'association organise un concours de Prix nationaux de sauvegarde au niveau national destiné à encourager les plus belles restaurations et mises en valeur d'édifices remarquables. Elle souhaite ainsi développer la restauration du patrimoine privé sous toutes ses formes et dans tous les domaines. L'association a primé, depuis sa création en 1959, plus de 1600 restaurations pour un montant total de plus de 5,5 millions d'euros.

Deux nouveaux mécènes nationaux ont rejoint les VMF en 2021 :

• La Maison A.R.T.E., entreprise spécialisée dans la restauration et la création d'objets d'art en bronze. Elle propose un prix en nature, allant jusqu'à 10 000 euros afin de donner l'opportunité à des candidats de voir restaurer leurs objets dans l'atelier parisien d'A.R.T.E.



• La Société "Foncière Rhodanienne", spécialisée dans l'aménagement de terrains à bâtir et la réhabilitation d'immeubles d'habitation, structure familiale dirigée par Rudy Chaix, nouveau et jeune mécène des VMF, dévoué à la sauvegarde du patrimoine bâti. Il choisit de décerner un Prix VMF d'un montant de 15 000 euros pour récompenser et encourager les projets familiaux et patrimoniaux.

Au niveau national - En 2021, 27 restaurations exemplaires ont été récompensées pour un montant total de près de 150 000 €, dont 30 000 euros destinés à 11 objets mobiliers afin de poursuivre leur restauration, soutenant ainsi des artisans et des petites entreprises locales.

Au niveau régional et départemental - Les délégations VMF ont remis 71 prix départementaux et régionaux pour un montant total de plus de 110 000 euros, sur leurs fonds propres en grande majorité et à certaines occasions, grâce au soutien de mécènes locaux.

La Fondation VMF

La Fondation VMF est abritée par la Fondation du patrimoine.

Elle soutient des monuments en péril par des aides directes provenant de **ses fonds propres** (dons, notamment dons IFI qui représentent 80% des montants affectés). Ainsi en 2021, la Fondation a collecté 240 000€ (437 donateurs).

La Fondation a attribué **41 750 €** de nouvelles aides à 7 nouveaux lauréats engagés en faveur de la sauvegarde du patrimoine en péril :

- Ensemble religieux de Flaujac-Gare (Lot): 10 000 euros
- Casa Luisi (Corse): 8 750 euros
- Forge d'Ans (Dordogne): 8 000 euros
- Château de Cassagnoles (Gard): 7 000 euros
- Château de Mauvilly (Côte d'Or): 4 000 euros
- Association Arcade (Corse): 3 000 euros
- Moulin de la Prade (Puy-de-Dôme) : 1 000 euros

La Fondation a aussi attribué **102 000 €** répartis sur 20 monuments ayant ouverts des souscriptions.

	Maitres d'ouvrage Publics	MO Associatifs	MO Privés	Total
Monuments soutenus en 2021	2	1	17	20
Edifices non protégés	2	0	2	4
Edifices protégés	0	1	15	16
dont IMH	0	0	8	8
dont CMH	0	1	7	8

Enfin, près de **123 000 €** ont été reversés à 10 monuments soutenus les années antérieures et dont les travaux ou les tranches de travaux se sont achevés en 2021.

Quelques chiffres clés depuis 2009:

- 3700 donateurs dont 2500 qui ne sont pas membres des VMF;
- 126 dossiers traités :
- 5.5 millions d'euros collectés ;
- 150 entreprises intervenues sur des chantiers de restauration.

	Montant reversé en 2021	Nombre d'édifices soutenus
Prix nationaux	150 000 euros	27
Prix départementaux et régionaux	110 000 euros	71
Aides directes de la Fondation VMF	41 750 euros	7
Souscriptions de la Fondation VMF	102 000 euros	70
TOTAL	403 750 euros	125

5 - L'OPÉRATION ÉDUCATION « LE PATRIMOINE, TOUTE UNE HISTOIRE » PHILIPPE TOUSSAINT. PRÉSIDENT

Depuis 2016, les VMF ont placé au cœur de leur action la sensibilisation des jeunes générations au patrimoine, convaincues de l'importance décisive de l'appropriation dès le plus jeune âge d'une histoire de France commune, d'une culture, d'un goût pour l'art, d'un sens esthétique, afin de construire des adultes sensibles à la valeur de leur patrimoine et capables de le défendre.

Les VMF poursuivent donc leur action pédagogique à destination des classes de CM1, CM2 et 6e. Elle est composée de trois volets : un kit pédagogique, un concours et une lettre d'information.



Le kit pédagogique en téléchargement gratuit est composé de posters, de fiches d'animation pour l'enseignant et de fiches d'activités pour les élèves. Il propose un passionnant voyage en France pour découvrir 19 sites ou monuments connus et moins connus de notre patrimoine bâti et paysager. En 2021, les VMF ont digitalisé le kit en créant un PDF interactif agrémenté de nombreux quiz pour tester de manière ludique les connaissances des enfants.

Le concours avait pour thème en 2020/2021 « Affiche ton patrimoine ! ». Les classes participantes étaient invitées à créer une affiche d'un monument ou d'un site de leur patrimoine régional ou d'une architecture régionale typique. Malgré les difficultés rencontrées par les enseignants en raison de la situation sanitaire, 129 classes ont participé au concours, soit près de 3500 enfants. 12 jurys régionaux ont remis 30 prix, 48 articles de presse sont parus et environ 35 000 internautes ont visité le site internet éducation.

Les lauréats du concours « Affiche ton patrimoine! » sont :

- 1er Prix: collège La Clarté-Dieu (Aude)
- 2ème Prix: l'école Cliousclat-Mirmande (Drôme)
- 3ème Prix ex-aequo: l'école du Sacré-Coeur (Bouches-du-Rhône)
- 3ème Prix ex-aequo: l'école Thomas Painlevé (Nord)



Les affiches des lauréats ont été publiées dans le magazine VMF de septembre 2021. Les classes n'ont pu être récompensées lors de l'Assemblée générale mais ont reçu des cadeaux de l'association VMF et de son partenaire depuis 2019, les Éditions Faton. Ce partenariat est renouvelé pour cette année et les VMF remercient les Éditions Faton de leur soutien.

La lettre d'information, « Les p'tites news du patrimoine » a été créée pour aider enseignants et parents à sensibiliser les enfants au patrimoine. Elle délivre tout au long de l'année des informations sur le patrimoine, référence des visites patrimoniales et des activités.

Enfin, l'opération éducation ne saurait exister sans l'investissement remarquable de nombreux délégués et correspondants éducation, présents sur tout le territoire, tout au long de l'année. Depuis 6 ans, ce sont près de **180 000 enfants sensibilisés**! 750 classes ont participé au concours, soit environ 20 000 élèves et 6150 kits conçus et offerts par les VMF ont été envoyés ou téléchargés par les enseignants.

En 2021, un nouveaux prix éducation a été mis en place : « Le Prix VMF-Education : les classes de CM1/CM2 et leur patrimoine local ». Financé grâce au mécénat de Serge Guérin, ce prix est réservé aux classes situées en zone rurale (moins de 2000 habitants). D'un montant de 2000 euros, il récompense une classe pour un projet pédagogique de découverte d'un patrimoine situé sur la commune. Le prix est réparti entre la classe lauréate (1000 euros) pour financer son projet pédagogique et le monument visité pour contribuer à son entretien et/ou restauration. Deux prix ont été remis en 2021 :

- l'Ecole communale de la Bénisson-Dieu (1000 euros) et l'Association des Amis de l'Abbaye (1000 euros) département de la Loire
- la classe de CM1/CM2 de l'école élémentaire Les Aubais (Gard) 300 €

6 - LE PROGRAMME CRESCENDO ET LE CERCLE ANNE DE AMODIO

CONSTANCE DE MAGNEVAL, DIRECTRICE GÉNÉRALE

VMF Crescendo

Créé en 2020, VMF Crescendo a pour vocation de réunir tous les amateurs de patrimoine ayant entre 35 et 55 ans - classe d'âge trop peu présente parmi les adhérents -, en leur proposant un programme d'activités adapté autour du patrimoine. La crise sanitaire ayant grandement perturbé le programme initial, c'est vers le numérique que les activités se sont tournées en 2021, avec 8 conférences en ligne sur des thématiques variées comme «L'élaboration d'un jardin remarquable » ou « Devenir artisan d'art ».

Les VMF remercient l'équipe bénévole qui s'est largement investie pour Crescendo en 2020 et 2021 et en particulier Philippe Couture, le délégué régional adjoint d'Auvergne-Rhône-Alpes pour le temps qu'il y a consacré pendant 2 ans.

Un programme détaillé a été bâti en fin d'année 2021 avec une équipe renouvelée, composée d'une dizaine de bénévoles dont un coordinateur national pour le projet, Erik Linquier, afin de mettre en place les premières sorties à Paris et dans les grandes métropoles en 2022.

Cercle Anne de Amodio

Il s'agit du cercle des mécènes et donateurs des VMF, destiné à les fidéliser ainsi qu'à en prospecter de nouveaux. En 2021, le Cercle Anne de Amodio fêtait son premier anniversaire et comptait plus de 185 personnes adhérentes ainsi qu'une centaine de donateurs.

Malgré la crise sanitaire, les activités ont repris : 4 conférences en ligne sur des sujets historiques, 4 visites culturelles, parmi lesquelles des sorties à l'Hôtel de la Marine ou à la Garde Républicaine, mais aussi un voyage en Anjou et 2 invitations exclusives à des événements partenaires.

Cette année, le Cercle Anne de Amodio connaît une vraie dynamique culturelle et ses membres sont fidélisés avec des activités toujours plus passionnantes et variées, dans une démarche de mécénat et de valorisation du patrimoine.



II. LES ADHÉRENTS EN 2021

PHILIPPE TOUSSAINT. PRÉSIDENT

En 2021, Les VMF comptaient **9 837 foyers adhérents, soit 15.692 personnes**, contre 10 012 foyers adhérents en 2020, soit 15 874 personnes. Les VMF ont commencé à remonter la pente après la forte baisse constatée en 2020 au cœur de la pandémie.

Cependant, les nouvelles adhésions 2021 (858 foyers), ne compensent pas les foyers qui n'ont pas souhaité renouveler leur adhésion (1 033 foyers).

Les chiffres provisoires de l'année 2022 montrent à date une relative stabilisation : 9 600 foyers adhérents au 15 juin 2022 contre 9 507 au 15 juin 2021. Les efforts conjugués des relances effectuées par le siège et les délégués en cette période estivale devraient pouvoir conduire à repasser le seuil des 10 000 foyers adhérents. Cela nécessite une vigoureuse action de relance en cette période pré-estivale pour convaincre ceux qui n'ont pas encore renouvelé leur adhésion de le faire maintenant. Le siège et les délégués VMF mèneront des actions de relance, le siège par e-mailings et les délégations en communiquant sur leur programme, combinant ainsi leurs efforts.

Plusieurs actions ont été lancées pour conquérir de nouveaux adhérents et entrer dans une phase de croissance : d'abord concernant la conquête des 35-55 ans le lancement de l'offre Crescendo. 75% des adhérents ont en effet plus de 60 ans.

Une présence renforcée sur les **réseaux sociaux**, et enfin le lancement de l'offre **VMF Voyage** devraient aider les VMF à conquérir de nouveaux adhérents.







RAPPORT FINANCIER

I. RÉSULTATS 2021

RENÉ DE MENTHON, TRÉSORIER

1 - L'ASSOCIATION VMF

RESULTAT 2021 RESULTAT 2020

	RESOLIAI 2021	RESULIAI 2020
> PRODUITS		
. Cotisations	804	771
. Subventions, dons et mécénats	332	244
. Recettes des délégations et produits divers	897	500
TOTAL PRODUITS*	2 033	1 515
> CHARGES		
. Charges de personnel	587	593
. Prix distribués	252	192
. Charges des délégations et autres charges de fonctionnement	1032	581
TOTAL CHARGES*	1 871	1 366
RESULTAT SIEGE (avant amort. et prov. Editions)	90	129
RESULTAT DELEGATIONS (avant amortissements)	72	20
* hors abandon de créance et reprise/ provision du déficit Editions	337	1 000

	RESULTAT 2021	RESULTAT 2020
RESULTAT GLOBAL avant amort. et prov. Editions	162	149
Dotations aux amortissements	-105	-91
Provision Editions	-148	-142
RESULTAT NET GLOBAL	-91	-84



L'année 2021 a été marquée par l'amélioration de la situation sanitaire, qui a permis la reprise des activités, tant au niveau du siège que des délégations.

Produits

L'augmentation des cotisations (+4%) est liée en grande partie à la simplification du bulletin d'adhésion et à l'augmentation significative des cotisations de soutien à 220€ (+49%). En revanche, l'érosion du nombre de foyers adhérents se poursuit (9 837 foyers adhérents en 2021 contre 10 012 en 2020, soit -175 foyers).

Les dons ont augmenté de +51K€ en raison d'appels aux dons plus nombreux et grâce au mécénat « Cercle Amodio » ; le mécénat pour les prix a également augmenté de +28K€.

A noter que les délégations ont obtenu 14K€ en subventions et mécénat pour financer les prix remis localement.

Les produits divers ont augmenté en raison de la reprise des activités des délégations.

Charges

Les charges de personnel sont restées stables.

Les prix distribués ont augmenté de 60K€ et se décomposent en 129K€ de prix nationaux remis par le siège (financés par nos mécènes), et 123K€ de prix remis par les délégations.

Les autres charges de fonctionnement ont augmenté notamment en raison de la reprise des activités des délégations, mais également des activités événementielles organisées par le siège.

Résultat de l'association

Le résultat du siège, avant amortissements et provision du déficit des Editions, est excédentaire de 90K€ en 2021 contre 129K€ en 2020.

Les délégations font preuve d'une très bonne gestion locale, tant sur leurs recettes d'activités que sur la maîtrise de leurs dépenses, ce qui leur a permis de dégager un résultat excédentaire de 72K€ en 2021 contre 20K€ en 2020.

Les dotations aux amortissements liées principalement à l'immeuble et aux investissements informatiques s'élèvent à 105K€ ; la provision du déficit des Editions s'élève à 148K€. Le déficit global de l'association s'élève donc à 91K€ en 2021 contre 84K€ en 2020.

ASSOCIATION VMF - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE - (K€)

	2021	2020
Dons en nature	94	84
Prestations en nature		2
Bénévolat	1 586	1 849
PRODUITS	1 680	1 935
Mise à disposition gratuite de biens et services	2	2
Personnel bénévole	1 678	1 933
CHARGES	1 680	1 935



Les contributions volontaires en nature, qui font l'objet d'une valorisation depuis 2020 en application du règlement ANC 2018-06, se sont élevées à 1,7M€ en 2021.

Cette valorisation a été affinée par rapport à 2020, le taux de réponses des délégations au sujet du temps de bénévolat ayant été de 97% contre 66% l'année dernière.

Ce chiffre est à considérer comme indicatif mais montre l'importance du bénévolat pour l'association.

2 - BILAN DE L'ASSOCIATION ET TRÉSORERIE GROUPE

BILAN (K	(K€) ASSOCIATION VMF		2021	2020
ACTIF AU 31/12	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Actif immobilisé	10 315	1 512	8 803	8 877
Actif circulant	1 174	148	1 026	971
Trésorerie	1 375	6	1 369	1 361
TOTAL ACTIF	12 864	1 666	11 198	11 209
PASSIF AU 31/12			Net	Net
Capitaux propres		9 854	9 944	
Provisions		279	292	
Dettes et Produits constatés d'avance		1 065	973	
		TOTAL PASSIF	11 198	11 209

Les fonds propres de l'association restent solides grâce à son actif immobilier et à une trésorerie nette significative.

TRESORERIE GLOBALE DES VMF (K€)	2021	2020
Trésorerie de l'Association VMF	1 369	1 361
Trésorerie du Fonds de dotation VMF	55	2
Trésorerie des Éditions VMF	144	164
TRÉSORERIE DES VMF AU 31/12	1 568	1 527

La trésorerie globale des VMF (hors Fondation VMF) est supérieure à 1,5M€ et a augmenté de 41K€. A noter que l'Association a bénéficié d'un PGE de 200K€ en 2020, qui sera remboursé à compter de 2023 à hauteur de 50K€/an.

2 - LE FONDS DE DOTATION DES VMF

RESULTAT 2021	RESULTAT 2020	
---------------	---------------	--

> PRODUITS		
. Recettes locatives et refacturations internes des charges de l'immeuble	398	432
. Mécénats Prix	14	0
TOTAL PRODUITS	412	432
> CHARGES		
. Charges de personnel mis à disposition	81	83
. Prix (Jardins, métiers d'art)	18	8
. Charges et taxes immeuble	124	132
. Campagne Legs	79	38
. Charges de fonctiont. et charges non récurrentes	81	87
TOTAL CHARGES	383	348
RESULTAT avant amortissements et résultat financier	29	84
. Dotations aux amortissements	-41	-33
. Résultat financier (intérêts d'emprunt)	-3	-3
RESULTAT NET	-15	48

Produits

Les recettes locatives ont diminué en raison de la vacance pour travaux des 4è et 5è étages pendant plus d'un trimestre.

Le mécénat alloué au Prix Jardins a repris en 2021 ; la situation sanitaire n'avait en effet pas permis l'organisation de ce prix en 2020. A noter que le mécène a financé 2 prix en numéraire en 2021.

Charges

La variation des charges s'explique principalement par le renforcement de la campagne « Legs », composée des frais de communication et de l'agence spécialisée, passant de 38K€ à 79K€, soit +41K€. Cette campagne porte ses fruits, avec aujourd'hui 279 testateurs potentiels et 6 testateurs avérés.

Le résultat avant amortissements et résultat financier est de 29K€ en 2021 contre 84K€ en 2020. Les dotations aux amortissements concernent les travaux réalisés dans l'immeuble, et représentent 41K€ en 2021.

L'emprunt de 300K€ contracté en 2019 afin de financer les travaux de réaménagement, a généré 3K€ de charges d'intérêts.

Le résultat net du Fonds de dotation est donc déficitaire de 15K€ en 2021 contre un excédent de 48K€ en 2020.

3 - LES ÉDITIONS VMF

GEOFFREY ZBINDEN, 3E VICE-PRÉSIDENT ET GÉRANT DES ÉDITIONS VMF

	RESULTAT 2021	RESULTAT 2020
> PRODUITS		
. Abonnements	407	424
. Ventes au numéro	82	65
. Publicité	57	62
. Autres (refacturations, location fichiers,)	97	88
. Recettes des livres	39	17
Sous-total produits	682	656
. Abandon de créance par Association VMF	337	1000
TOTAL PRODUITS	1 019	1 656
	RESULTAT 2021	RESULTAT 2020
> CHARGES		
. Charges de personnel	320	312
. Autres charges d'exploitation	441	399
. Charges des livres	21	12
. Dotations aux amortissements	10	9
. Charges non récurrentes	38	9
TOTAL CHARGES	830	741
RESULTAT NET (hors abandon de créance)	-148	-85
RESULTAT NET (après abandon de créance)	189	915

Afin de pallier la baisse continue des recettes d'abonnement constatée depuis 2018, diverses actions ont été mises en œuvre, comme notamment le changement de diffuseur en kiosques, le changement de régie publicitaire et le changement de présentation et de papier du magazine. La dynamisation de la location du fichier et la réalisation du livre sur le Château de Tanlay ont également permis d'accroître les produits d'exploitation.



Toutefois, cela n'a pas été suffisant pour faire face à l'augmentation des charges d'exploitation, liée en grande partie à l'augmentation des frais d'impression générée par le changement de présentation et de papier du magazine (+25K€). De plus, près de 40K€ de charges non récurrentes (honoraires exceptionnels pour des fins de contrats, audit social, ou provision Presstalis) ont contribué à fortement dégrader le résultat net : le déficit s'élève à 148K€ en 2021 contre 85K€ en 2020.

A noter cependant que figurent dans ces charges non récurrentes des frais de sondage sur le lectorat, qui sont un investissement pour l'avenir car destinés à mieux qualifier le lectorat pour crédibiliser la démarche de la régie vis-à-vis des nouveaux annonceurs.

Enfin, l'association VMF a consenti aux Editions VMF un deuxième abandon de créance d'un montant de 337K€ (avec clause de retour à meilleure fortune) afin de finir d'apurer les pertes antérieures provisionnées dans les comptes de l'association ; à l'avenir les déficits seront purgés dans les comptes annuellement.



II. RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

GABRIEL DE VILLEPIN, COMMISSAIRE AUX COMPTES

Les comptes de l'association VMF et du Fonds de dotation des VMF ont été audités par le cabinet Emerson Audit, représenté par Gabriel de Villepin, commissaire aux comptes. Il certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association VMF et du Fonds de dotation des VMF au 31/12/2021.

III. AFFECTATION DU RÉSULTAT

RENÉ DE MENTHON. TRÉSORIER

Il est proposé d'affecter en compte de report à nouveau :

- Le déficit de l'association VMF de -90 495€.
- Le déficit du fonds de dotation des VMF de -14 617€.

IV. BUDGET 2022

GROUPE VMF - RESULTATS ET BUDGETS COMBINES AVANT AMORTISSEMENTS ET ABANDONS DE CREANCE- (K€)

	RESULTAT 2020	BUDGET 2021 actualisé 05/2021	RESULTAT 2021	BUDGET 2022 voté 12/2021	BUDGET 2022 actualisé 05/2022
ASSOCIATION VMF - SIEGE	129	37	90	75	55
ASSOCIATION VMF - DELEGATIONS	20	29	72		64
FONDS DE DOTATION DES VMF	84	12	26	26	41
EDITIONS VMF	-76	-98	-138	12	-43
TOTAL	157	-20	50	113	117

Le budget global 2022 avant amortissements, actualisé en mai, fait apparaître un excédent de 117K€ pour le groupe VMF.

Il inclut une augmentation des adhésions et des dons de l'Association VMF, conformément aux objectifs fixés. Des recettes de mécénat destinées à financer les charges de fonctionnement, sont en outre prévues dans le budget à hauteur de 40K€, mais sans engagement ferme de mécènes à ce jour. Une commission travaille activement sur le sujet. Le résultat des délégations, dont 90% d'entre elles se prêtent maintenant à l'exercice du budget, est estimé prudemment à 64K€.

Le Fonds de dotation des VMF percevra des recettes locatives sur une année pleine, et la campagne de legs qu'il porte est maintenue au même niveau qu'en 2021.

En revanche, les Editions VMF vont subir l'envolée du prix du papier et ne publieront pas de beau livre d'art ; toutefois, le changement de régie et l'enquête sur le lectorat portent leurs fruits car cela a permis d'augmenter très fortement le prix moyen de la page publicitaire.

Si des mesures sont mises en place pour améliorer la rentabilité de nos Editions, les VMF ne peuvent qu'encourager les adhérents à s'abonner au Magazine, trop d'entre eux ne l'étant pas encore.



RÉSULTATS DES VOTES



RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE

	OUI	NON	ABS	TOTAL
Approbation du rapport moral 2021	1202	96	108	1406
Approbation des comptes et du rapport financier 2021	1184	311	42	1537
Approbation de l'affectation du résultat 2021	1110	217	202	1529
Approbation du budget 2022	1189	137	160	1486
Renouvellement du mandat du Commissaire aux comptes SAS EMERSON AUDIT, ainsi que de son suppléant Fabrice Ménascé	1048	8	145	1201



ÉLECTION DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Renouvellement du mandat de :	OUI	NON	ABS	TOTAL
Michel Audouy	1335	4	65	1404
Charles-Hubert de Brantes	1109	302	97	1508
Patrick de Cambourg	1311	180	32	1523
Blanche de Kersaint	1049	479	11	1539
Cédric Mignon	1427	95	19	1541
Geoffrey Zbinden	1022	199	314	1535
Ratification du mandat de :	OUI	NON	ABS	TOTAL
Catherine Bertincourt	1060	127	43	1230
Erik Linquier	1175	8	61	1244

Félicitations aux 8 nouveaux membres du Conseil d'administration que nous sommes très heureux d'accueillir ou de retrouver aux VMF.